



INNOVATION ALLIN

R'PLY, le premier contreplaqué éco-responsable intégrant une colle innovante composée d'un réactif 100% bio-sourcé

Fabricant de panneaux de contreplaqués classiques et techniques pour les secteurs de l'industrie et du négoce depuis plus de 100 ans dans les Deux-Sèvres (79), la société ALLIN lance R'PLY, premier contreplaqué éco-responsable. Cette nouvelle gamme de contreplaqués combine des placages certifiés et une colle innovante permettant de substituer une grande part de formol utilisé dans les colles traditionnelles. Cette avancée est le fruit d'une collaboration commencée en 2018 entre Allin et ResiCare, filiale du groupe Michelin : 3 années pour intégrer la nouvelle colle dans la fabrication du contreplaqué.

Allin et ResiCare : un partenariat naturel et innovant

Pour réaliser un contreplaqué, les feuilles de placage (ou plis) sont encollées puis superposées à fils croisés avant d'être pressées à chaud pour former une structure équilibrée et stable. À ce stade, l'utilisation de colles performantes est évidemment incontournable. Toutefois, ces colles sont historiquement composées, entre autres, de formaldéhyde, d'origine pétrochimique **présentant des caractéristiques de toxicité dites CMR de classe 1B**.

Dans ce cadre, ALLIN a engagé une démarche de **recherche d'alternatives plus respectueuses de la santé et de l'environnement** : après 3 années de phases d'étude et de test en collaboration avec ResiCare (société spécialisée dans les adhésifs, filiale du groupe Michelin et basée à Clermont-Ferrand), ALLIN lance la **commercialisation de sa gamme R'PLY utilisant dès ce mois de février 2021 la résine Resi4^{FT}**.

La technologie de ResiCare est unique et repose sur une colle composée d'un réactif **100 % bio-sourcé et non-toxique*** permettant de réduire significativement l'utilisation de formaldéhyde. Cette colle innovante permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, jusqu'à 28 kg équivalent CO₂ / m³ de contreplaqué fabriqué**, soit 252 km de voiture essence de classe B. La France consomme 580 000 m³ de contreplaqué / an.***

Grâce à cette technologie, Allin supprime 60 % de la quantité de formaldéhyde dans les produits de sa nouvelle gamme R'PLY, en comparaison aux contreplaqués standards du marché. L'objectif d'Allin est de produire des contreplaqués "100 % formol free" et travaille d'ores et déjà avec ResiCare à la suppression totale du formol des colles utilisées dans ses ateliers.

*non-toxique : sans substance aux caractéristiques SVHC (Substance of Very High Concern) telles que définies par l'ECHA.

**résultats basés sur une démarche d'éco-conception à travers une évaluation des impacts environnementaux accompagnée par le cabinet Gingko 21.

***source : EPF mars 2020





R'PLY, le contreplaqué responsable aux fortes performances sanitaires, environnementales et techniques

En développant l'usage de la technologie Resi4 FIT de ResiCare, la gamme R'PLY contribue aux objectifs n° 8 et 12 de développement durable des Nations-Unies. En effet, au-delà de l'usage la colle bio-sourcée Resi4^{FIT}, la gamme R'PLY est composée de **placages bois 100 % éco-certifiés** issus d'une gestion forestière durable. Les placages d'okoumé (labellisés FSC®) et de peupliers (labellisés PEFC™) utilisés garantissent le respect de directives strictes à tous les niveaux, de la forêt au produit fini.

De plus, R'PLY conserve les caractéristiques techniques des panneaux Allin dont les performances de résistance mécanique et de tenue à l'humidité sont fidèles au savoir-faire et aux exigences qualité de l'entreprise. Outre le fait de pouvoir être installé dans des bâtiments devant respecter d'importantes normes sanitaires, ce **contreplaqué responsable** présente surtout l'avantage d'émettre moins de substances toxiques pour l'Homme, de sa fabrication à son utilisation.



Okoumé FSC® extérieur de classe 3 NF CTB-X certifié FCBA.



Peuplier PEFC™ de classe 3 milieu humide certifié FCBA.

À propos d'ALLIN

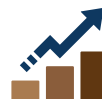
Rachetée en 2011 par l'entreprise Toubois, l'entreprise ALLIN est basée à Le Vanneau-Irleau (79) et fait partie du Groupe Arbor (5 entreprises, dont 2 forestières et 3 fabricantes). Elle emploie 100 collaborateurs et réalise en 2020 un chiffre d'affaires de 26 M€.



100
collaborateurs



6 ha
de surface de
production



CA Clients

75 % en Distribution | 25 % en Industrie
Marché 50 % France | 50 % Export (Europe – USA)

30 000 m³

de placages okoumé
et peuplier achetés par an

10 000 m³

de placages peuplier du
Marais poitevin déroulés par

30 000 m³

de panneaux
vendus par an



Forêt de peupliers

